unafam CÔTE-D'OR

lelien

NUMÉRO 9 // **MARS 2023**

LE BULLETIN DE L'UNAFAM 21

ÇA VA SE PASSER À L'UNAFAM

JUIN SAMEDI 3

UNE BELLE JOURNÉE UNAFAM

Á noter sur votre agenda, une belle journée avec la visite du château de Talmay, un pique-nique et un après-midi détente. Les invitations seront envoyées prochainement.

© Wikimedia.org - JGS25

LE CHIFFRE DU MOIS

3,9 MOIS

C'est le délai moyen de traitement des demandes à la MDPH Côte-d'Or en 2021, année durant laquelle elle a traité 9 893 dossiers !

ÇA VA SE PASSER EN CÔTE-D'OR

AVRIL MARDI 11

UN PIONNIER DE LA PSYCHIATRIE AU JAPON

Venez voir, pour l'ouverture du prochain festival ***« Itinéraires Singuliers »***, mardi 11 avril à 20h au cinéma l'Eldorado de Dijon, le film magnifique : ***« Professeur Yamamoto part à la retraite »***.

Pour voir la bande annonce, cliquez ici !

Pour tout savoir sur Itinéraires singuliers, cliquez ici !

PROFAMILLE RÉUNION D'INFORMATION

JUIN MARDI 13

Le programme Profamille (programme de psycho-éducation pour les proches de malades souffrant de troubles schizophrènes) sera à nouveau mis en place, pour sa session 2023-2024, par le C2RB (Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne) du Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon avec la participation de l'UNAFAM 21. Une réunion d'information aura lieu mardi 13 juin à 17h00 dans l'amphithéâtre du Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon (bâtiment « Amphi-Centre de Documentation »). Elle vous permettra de tout savoir : l'intérêt (largement éprouvé depuis plus de dix années) de cette formation, son contenu, son déroulement, ses modalités. Inscriptions par courriel au 21@unafam.org en nous précisant votre numéro de téléphone, votre adresse postale et votre courriel.

Pour en savoir plus, cliquez ici pour voir le dépliant

ÇA SE PASSE EN CÔTE-D'OR

LE LABEL « TOURISME & HANDICAP »

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Le label « Tourisme & Handicap » est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme qui s'engagent dans une démarche de qualité ciblée sur l'accessibilité aux loisirs et aux vacances pour tous. Le label identifie les établissements répondant aux besoins spécifiques des touristes en situation de handicap qu'il soit auditif, visuel, moteur ou mental.

La marque a défini des critères d'accessibilité et d'accueil pour garantir le tourisme à tous dans la plus grande autonomie possible. Elle prend en compte, notamment, l'accès facilité aux bâtiments et aux prestations de l'établissement. Elle veille à l'accueil personnalisé réservé aux touristes en termes d'attention et de bienveillance. Un établissement labellisé, répondant donc à ces critères, est soumis à un contrôle régulier par des évaluateurs formés et spécialisés.

Pour en savoir plus, cliquez ici !

En Côte-d'Or, une dizaine de sites ou d'établissements ont obtenu le label « handicap mental ». Côte-d'Or Attractivité, la structure compétente du Conseil Départemental recherche actuellement des personnes impliquées dans une association en rapport avec le monde du handicap, qui pourraient accompagner l'évaluatrice de Côte-d'Or Attractivité dans les visites aux prestataires demandant la marque ou son renouvellement. Les visites durent généralement une demie journée, en Côte-d'Or.

Pour pouvoir être évaluateur bénévole, il est demandé par l'Association Nationale Tourisme & Handicap de suivre une formation de 3 jours à Paris ou en région, les frais de cette formation étant intégralement pris en charge.

ÇA S'EST PASSÉ EN CÔTE-D'OR

RÉUNION DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ

SOUTENIR LES AIDANTS, UNE PRIORITÉ POUR LA CÔTE-D'OR

À la suite du Conseil National de la Refondation de 2022, le Conseil Territorial de Santé (CTS) de Côte-d'Or qui rassemble les représentants du monde de la santé et les parlementaires a identifié 5 types de réponses aux défis de la santé dans notre département. Nous avons plaidé pour que le rôle des aidants soit clairement reconnu à cette occasion. Nous avons été entendus. Sur notre proposition, les membres du CTS ont voté à l'unanimité une solution joliment baptisée « Coup de cœur » : « Soutenir les aidants pour qu'ils accompagnent dans les meilleures conditions la personne aidée pour la santé de celle-ci et pour leur propre santé ». A suivre...

LE C2RB

LA RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE À DIJON

Le Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Bourgogne est un service du Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon dont les missions et les objectifs ont été présentés par le Docteur Juliette Martin, Médecin Psychiatre, au cours de deux émissions sur la radio RCF, le 6 mars et le 3 avril prochain.

Elle y développe les diverses filières du C2RB dédiées à l'accompagnement de la personne souffrant de trouble psychique vers un rétablissement et une réinsertion dans la société sur le plan social et professionnel via un accompagnement personnalisé. Elle explique également que ce centre référent propose aux proches du patient une meilleure connaissance de sa pathologie par une formation adaptée.

L'émission du 6 mars s'attache plus précisément au fonctionnement et à la prise en charge des jeunes de 15 à 35 ans grâce au centre d'intervention précoce.

Celle du 3 avril abordera notamment la réhabilitation des personnes de 35 à 65 ans par des interventions spécifiques et la nouvelle plateforme de diagnostics des troubles du neurodéveloppement.

Pour écouter l'interview, cliquez ici !

DEUX GROUPES DE PAROLE À SEMUR-EN-AUXOIS

AVEC LE DR THOMAS WALLENHORST

Le groupe de parole pour les familles a lieu une fois par mois depuis 2002.
Il réunit les personnes qui aident quelqu'un de leur famille qui souffre d'une maladie psychique. Les réunions ont lieu un mardi par mois entre 14h00 et 15h30, au rez-de-chaussée du bâtiment de santé mentale, entrée à gauche.
Les prochaines dates en 2023 :
4 avril, 2 mai, 30 mai, 27 juin.
Reprise en septembre : 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Le groupe de parole pour personnes souffrant d'un trouble de l'humeur bipolaire a lieu une fois par mois depuis 2014. Il s'adresse à toutes les personnes qui souffrent d'un trouble de l'humeur, afin de les aider à mieux connaître leur trouble pour mieux le gérer et mieux diriger leur vie. Les réunions ont lieu au même endroit, un mardi par mois, entre 14h00 et 15h30, les 28 mars, 25 avril, 16 mai, 20 juin et 18 juillet.
Reprise en septembre : 12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre.
Si vous êtes intéressés par l'un de ces groupes, contactez au préalable le Dr Thomas Wallenhorst par téléphone au secrétariat Psychiatrie adultes et addictologie 03 80 89 64 72.

Pour plus d'infos, cliquez ici !

UNE RÉFLEXION POUR LES AIDANTS

CONCRÉTISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES ET DE LEURS AIDANTS EN SERVICE DE SOINS

Fin février, était réunie au CCAS de Quetigny où siège le Conseil local de santé mentale Franco Basaglia, une quinzaine de personnes (psychiatres, soignants, pairs aidants, aidants...) pour échanger sur le thème de la participation active des usagers et aidants dans les services de soins en santé mentale. Deux bénévoles de l'UNAFAM 21 étaient présents.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet national piloté par le groupement de coopération scientifique du Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé auquel adhèrent 29 établissements dont le Centre Hospitalier La Chartreuse.

Le projet vise à co-produire, avec les personnes concernées par les troubles psychiques et leurs proches, des outils facilitant la mise en œuvre concrète de cette participation. Les outils devront délivrer une information claire et utile à destination de tous les acteurs concernés.

Au Centre Hospitalier La Chartreuse, ces objectifs rejoignent notamment ceux de de la démarche « Quality Rights »[1] et ceux des associations partenaires de la Maison des Usagers qui vont à la rencontre des personnes hospitalisées dans les unités. L'enjeu est ici finalement de rendre effective cette participation dans les services, au côté des personnels soignants. Les outils et actions retenus seront présentés fin 2023.

(1) Quality Rights est l'initiative mondiale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) visant à améliorer la qualité des soins dispensés par les Services de santé mentale et à promouvoir les droits humains des personnes souffrant de handicaps psychosociaux, intellectuels et cognitifs. Cette initiative offre une nouvelle approche des soins de santé mentale axée sur le droit et le rétablissement.

ACCOMPAGNEMENT

UNE RÉFLEXION POUR LES PARENTS

UNE ENQUÊTE NATIONALE SUR LES ENFANTS

Le gouvernement a sollicité les UDAF (Unions Départementales des Associations Familiales) pour consulter les parents afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins, leurs craintes et leurs suggestions quant à l'amélioration du parcours de santé de leur enfant. L'objectif étant de pouvoir permettre aux parents de faire entendre leur voix à côté de celle des professionnels.

Le questionnaire ne concerne que les parents ayant actuellement en charge au moins un enfant de moins de 18 ans.

Vous pourrez y répondre en cliquant ici !

unafam

UNAFAM 21 : c/o Maison des Associations - Boîte K4 - 2 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon
CONTACT : E-mail : 21@unafam.org - Tél. : 03 80 49 78 45 - Web : www.unafam.org/cote-dor
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Jean-Louis Laville : Délégué départemental UNAFAM 21
COMITÉ DE RÉDACTION : Catherine Norguet, Jean-Marc Peintre, Gérard Delmas et Jean-Paul Verdier
RÉDACTION : UNAFAM 21 et Patrice Bouillot
MAQUETTE : Ludovic Barbier / ludovicbarbier21@gmail.com - **IMPRESSION :** ESAT-Habilis

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :

l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun | Côte-d'Or

vyv3 | Bourgogne

*Pour vous abonner ou vous désabonner à ce **Bulletin de l'Unafam 21**, merci d'en faire la demande par mail à 21@unafam.org*